



## Le parcours de formation aux nouvelles énergies

### Objectifs

Permettre à des salariés et/ou demandeurs d'emploi, d'effectuer des installations dans le domaine des énergies renouvelables (solaire thermique, solaire photovoltaïque, bois énergie, pompe à chaleur) et de réaliser :

- Le travail préparatoire à l'installation (préparation de l'outillage, tracé, tuyauté)
- La lecture des plans, schémas
- Les travaux d'installation
- Les réglages, la mise en service
- La clôture du chantier (repli du chantier)
- La réception des installations,

**Tout en respectant la réglementation liée à la sécurité et à l'environnement.**

### Contenu

- 1 : Les notions de base (42h)**
- Mathématiques et physiques (21 heures)
  - Travail en équipe (14heures)
  - L'environnement : chantier vert (7 heures)
- 2 : L'électricité (28h)**
- 3 : Le solaire thermique (70h)**
- 4 : Système solaire combiné (35h)**
- 5 : La pompe à chaleur (70h)**
- 6 : Le photovoltaïque (35h)**
- 7 : Le bois manuel (35h)**
- 8 : Le bois automatique (35h)**
- 9: Le bois divisé - Chaudières céréales (35h)**

### Contexte

Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.

### Méthode pédagogique

Le parcours complet se fait par l'alternance des périodes de formation et de travail en entreprise. Les cours théoriques sont illustrés par des applications pratiques sur le matériel.

**Chaque module de ce parcours est accessible individuellement par des chefs d'entreprise ou leurs salariés.**

*Formation qualifiante*

<b>Public</b> Détenteurs de CAP (ou plus) dans l'électricité, la plomberie, froid et clim, chauffage ou expérience de 5 ans	<b>Durée : 55 jours</b> 385 heures	<b>Référence : ENR 1</b> Financement : consulter le CRTA
--	---------------------------------------	---